

Société Civile Professionnelle
Jean-Pierre TRISTANT - Guillaume LE PEILLET –
Julie DARCO
Société Titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice

Audienciers près les Tribunaux
de PONTOISE et la Cour d'ASSISES

9 Place Saint Louis
95300 PONTOISE

☎ : 01.34.35.36.61

**PROCES VERBAL DE
DESCRIPTION**

L'an deux mil dix huit et le **dix huit décembre**.

A LA REQUETE DU :

Syndicat des copropriétaires de la résidence La Pinsonne, 7 Rue Louis Choix 95140 GARGES LES GONESSE, représenté par son syndic la SAS SERGIC au capital de 24.236.056 euros, dont le siège social est 6 Rue Konrad Adenauer 59290 WASQUEHAL, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LILLE sous le numéro 428 748 909, prise en la personne de son représentant légal.

EN VERTU :

1°. D'une ordonnance sur requête rendue par le Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de Pontoise en date du 4 décembre 2018 afin de dresser le procès verbal de description

2°. D'un commandement valant saisie immobilière délivré par acte de mon ministère en date du 11 octobre 2018.

3°. Des dispositions des articles R 322-1 et L 322-2 du CPCE.

**POURQUOI,
DEFERANT A CETTE REQUISITION,
JE, Olivia PLANTARD,
Huissier de Justice salarié au sein de la SCP Jean-Pierre
TRISTANT - Guillaume LE PEILLET – Julie DARCO,
Huissiers de Justice associés à la Résidence de
PONTOISE, y demeurant, 9 Place Saint Louis, soussignée,**

Certifie m'être transportée ce jour à :

GARGES LES GONESSE 95140 (Val d'Oise), 4 résidence La Pinsonne, 7 Rue Louis Choix, où étant en présence de :

**J'ai procédé ainsi qu'il suit et ai pu faire les constatations
suivantes :**

Le bien immobilier est situé dans un ensemble immobilier sis à GARGES LES GONESSE, 7 rue Louis Choix, résidence La Pinsonne, cadastré section AO n° 534.

Il consiste en quatre lots situés dans le bâtiment 4 de la résidence La Pinsonne :

- Lot numéro 40 correspondant à une cave au sous-sol,
- Lot numéro 64 correspondant à un séchoir au sous-sol,
- Lot numéro 104 correspondant à un appartement au 1^{er} étage,
- Lot numéro 93 correspondant à un garage donnant sur l'extérieur

Les quatre lots appartiennent à
demeurant lui-même au 18 Bis rue de la Châtaigneraie à
MONTMORENCY.

1/ Lot n° 104 - appartement

L'appartement est situé au 1^{er} étage gauche et a une superficie habitable de 91,28 m².

J'accède à l'appartement par une porte d'entrée en bois.

ENTREE

Au sol, parquet stratifié.

Les murs et le plafond sont recouverts de peinture en état d'usage.

Cette entrée dessert à gauche la cuisine, en face le salon/ salle à manger, et à droite à un couloir menant à la partie nuit.

CUISINE

Porte de séparation en bois.

Au sol, carrelage.

Plafond et murs, peinture ; je constate la présence de traces d'humidité au plafond. La peinture est cloquée à certains endroits.

Cuisine aménagée et équipée.

Plan de travail type bois.

Fenêtre en bois simple vitrage, double battants.

Présence d'une porte en bois menant à un placard de rangement à droite de cette pièce.

Depuis l'entrée, j'accède en face au **SALON-SALLE A MANGER :**

Au sol, parquet stratifié identique à celui décrit précédemment dans l'entrée.

Plafond et murs recouverts de peinture en état d'usage.

Présence d'une fenêtre en bois comportant trois vitres en simple vitrage, l'une en double battants qui ne comporte pas de poignée.

La fenêtre permet d'accéder à un balcon à l'arrière du bâtiment.

Depuis le salon, j'accède à une chambre sur la gauche après le couloir d'entrée

CHAMBRE 1 :

Au sol, parquet stratifié.

Au plafond, peinture.

Sur les murs, tapisserie sur un pan de mur et peinture sur le reste.

Présence de trois fenêtres en bois, simple vitrage, dont l'une à double battants, et l'autre à simple battant.

Le couloir à droite de l'entrée mène à la partie nuit.

COULOIR

Porte de séparation en bois.

Au sol, parquet stratifié gondolé en mauvais état général, ayant manifestement subi des infiltrations d'eau.

Sur les murs et au plafond, peinture en état d'usage.

La première porte à gauche mène aux toilettes.

WC

Porte de séparation en bois.

Au sol, carrelage blanc.

Sur les murs et au plafond, peinture.

Sur un pan de mur, derrière les toilettes, une des plaques de BA13 a été cassée laissant apparaître un trou béant.

En continuité de ses toilettes, j'accède à une salle de bains

SALLE DE BAIN

Au sol, carrelage noir en bon état.

Porte de séparation en bois.

Les murs sont recouverts de faïence noire également.

Plafond, peinture blanche craquelée en différents endroits manifestement dû à des infiltrations d'eau.

Présence d'une vasque et d'une baignoire.

Au fond du couloir, présence d'une autre chambre

CHAMBRE 2

Une porte de séparation en bois.

Au sol, parquet stratifié gondolé et en état d'usage.

Au plafond et sur les murs, peinture.

Présence d'une fenêtre deux vantaux en bois simple vitrage.

Au fond du couloir sur la droite, **CHAMBRE 3**

Porte de séparation en bois.

Au sol, parquet stratifié en état d'usage.

Plafond et murs, recouverts de peinture.

Présence d'une fenêtre deux vantaux en bois, simple vitrage.

Dans le couloir, présence d'un **PLACARD/DRESSING SUR LA DROITE**

Porte de séparation en bois.

Au sol, revêtement type pvc.

Les murs sont peints.

CONDITIONS D'OCCUPATION

L'appartement fait l'objet d'un bail.

Il est loué

Le bail a été signé le 17 juin 2014 (copie jointe).

CHAUFFAGE

Les lieux sont chauffés par le sol.

SYNDIC

Le bien est géré par la société SERGIC.

La cave et le séchoir sont tous deux situés au sous-sol du bâtiment.

2/Lot numéro 40 - cave

Il s'agit de la cave C1.
Porte de séparation en bois au fond en face.
Sol béton ; murs parpaings bruts.

3/ Lot numéro 64 – séchoir

Il s'agit du séchoir S1.
Il s'agit de la 1^{ère} porte à droite.
Sol béton ; murs en parpaings.

4/ Lot numéro 93 – box

Il s'agit du 1^{er} box situé à gauche de l'entrée du bâtiment 4.
Présence de deux portes en bois peintes en blanc et en état d'usage ; la peinture se craquèle à différents endroits.
Sol béton ; murs peints ; plafond recouvert d'ourdis.

J'annexe au présent procès-verbal de description le bail sur deux pages ainsi que des photographies prises par mes propres soins à l'occasion de mon intervention dont j'atteste qu'elles sont l'exact reflet de la réalité.

**TELLES SONT MES CONSTATATIONS ;
ET DE TOUT CE QUE DESSUS JE DRESSE LE PRESENT
PROCES VERBAL DE DESCRIPTION POUR SERVIR ET
VALOIR CE QUE DE DROIT.**

COUT : Quatre cent trente et un euros et vingt deux centimes

COUT	
Emolument	220,94
S.C.T.	7,67
Vacation	100,00
TOTAL H.T.	328,61
TVA	65,72
Témoins	22,00
Lettre	0,00
Enregistrement	14,89
Total TTC	431,22

Le présent acte comporte sept feuilles

Olivia PLANTARD
Huissier de Justice salarié













